

Le Smic à 1 600 euros est-il impossible à mettre en place ?

« Smic à 1 600 €, les patrons inquiets, les économistes nuancés », titre **La Croix** qui revient sur le fait que cette mesure phare pour le pouvoir d'achat de l'union de la gauche inquiète les chefs d'entreprise. Les conséquences sur l'emploi et la compétitivité pourraient cependant être moins grandes que celles redoutées par le patronat. De l'avis d'Éric Heyer (OFCE), on serait loin des chiffres avancés par le gouvernement. « À lui seul, le renchérissement du coût du travail pourrait se traduire par la destruction de 322 000 emplois, calcule-t-il. Sauf que cela ne tient pas compte des créations. » Du fait d'une consommation dopée par les hausses de salaires, 142 000 postes pourraient être créés, auxquels s'ajouteraient 151 000 créations supplémentaires découlant des allègements de charges sociales sur les emplois n'en bénéficiant pas aujourd'hui. « Au final, on arrive à une baisse de 29 000 postes », calcule Éric Heyer. On « est loin, côté chômage, de la catastrophe annoncée par les opposants à cette mesure », conclut Éric Heyer. « Lorsqu'on regarde empiriquement – par exemple en Allemagne, en Espagne ou dans l'Ontario qui en 2018 avait augmenté le salaire minimum de 20 % –, on ne constate pas une baisse de l'emploi », ajoute Clément Carbonnier, professeur d'économie. Côté compétitivité, difficile d'imaginer que les entreprises françaises ne soient pas affectées, mais là encore pas forcément dans les secteurs les plus exposés à la concurrence internationale. « Les domaines qui exportent, notamment dans l'industrie, comptent très peu de salariés payés au smic ou légèrement au-dessus, contrairement à d'autres comme les services de nettoyage ou de restauration, peu délocalisables », estime Clément Carbonnier. (La Croix, p.17)